



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 23 mars 2023
N° 37 /H030

Commission Environnement et développement durable

Bilan 2022 des producteurs de la statistique publique

Services producteurs intégrés dans ce bilan :

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction de l'information environnementale

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction des statistiques des transports

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction des statistiques de l'énergie

Pour information :

Le bilan 2022 du service producteur « MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques (SDES) - Sous-direction des statistiques du logement et de la construction » est présenté dans celui de la commission « Démographie et questions sociales » :

Note de lecture

Dans ce programme de travail, les producteurs ont indiqué les opérations et travaux faisant référence aux avis du programme de moyen terme 2019-2023 du Cnis. Ces avis sont repérés de la manière suivante :

AVG : Avis généraux

EDD : commission « Environnement et développement durable »

Les textes des avis généraux et des avis de la commission « Environnement et développement durable » figurent en annexe.

0. Éléments de contexte en 2022

En 2022, les attentes en termes de données et d'analyses sur l'énergie et l'environnement se sont intensifiées dans un contexte où les enjeux environnementaux occupent une place croissante en lien avec le *Green Deal*, et où la guerre en Ukraine a conduit à de fortes tensions sur les prix de l'énergie et des enjeux importants en termes d'approvisionnement.

Sur le plan international, au-delà des nombreux reportages de données statistiques, l'année 2022 a ainsi été marquée par de nombreuses demandes sur l'origine des approvisionnements énergétiques ainsi que par des données plus précoces et plus fréquentes sur le suivi de la consommation énergétique et les prix de l'énergie. La discussion sur l'évolution du règlement sur les comptes économiques de l'environnement s'est par ailleurs poursuivie au niveau Conseil et Parlement après l'adoption d'un projet par la Commission. L'objectif de cette évolution est de rendre obligatoire dans les années à venir le rapportage sur les comptes de la forêt, sur les subventions positives et d'introduire les comptes d'écosystèmes. Une *Task Force* dédiée aux comptes d'écosystèmes a été mise en place pour l'élaboration de guides méthodologiques.

Les quatre formations permanentes de la Commission de l'économie du développement durable (énergie-climat, environnement, transports, logement), mises en place en 2021, se sont réunies chacune deux fois dans l'année permettant de présenter les dernières publications des comptes de l'énergie, du transport, du logement ou de l'environnement et de partager des études récentes.

Dans le domaine de l'énergie, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment des énergies renouvelables, de la cogénération, de l'hydrogène, de la consommation d'énergie par usage et de la mise à disposition de données locales d'énergie. Le suivi de la rénovation énergétique reste un axe important, avec notamment une nouvelle estimation de l'état du parc de logement par classe de consommation énergétique, en lien avec la réforme du diagnostic de performance énergétique, le suivi des aides à la rénovation et des économies d'énergie associées et la préparation de la prochaine enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements.

Plusieurs sources et travaux nouveaux sont venus enrichir la connaissance dans le domaine des transports, avec une nouvelle étude sur le recours au covoiturage et la pratique de l'autosolisme à partir de l'enquête sur la mobilité des personnes, et de premières statistiques sur les VTC.

Dans le domaine environnemental et du développement durable, au-delà de l'actualisation de nombreux indicateurs de suivi, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, bruit...). Plusieurs travaux à dimension internationale, engagés en 2021, ont été publiés (classements internationaux à dimension environnementale, comparaisons intérieures de matières en Europe) tandis qu'un nouveau document de synthèse a été préparé sur les risques naturels, en vue d'une diffusion début 2023. La nouvelle édition de l'enquête sur la perception des risques environnementaux a également été valorisée en fin d'année.

Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques est restée un enjeu important avec de nombreux investissements en termes de méthodologie, de modernisation des outils de collecte et de documentation. Plus généralement, les travaux sur la qualité se sont poursuivis avec la définition d'une nouvelle feuille de route de la qualité, dans le prolongement de la revue des pairs de 2022.

1. Travaux en 2022

Sont présentés dans ce chapitre les travaux nouveaux et projets principaux du service :

- . qui ont débuté en 2022 (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2022)*
- . ou qui étaient toujours en cours en 2022 (i.e. dont l'instruction ou le déploiement était toujours en cours en 2022)*
- . ou qui sont entrés en production en 2022.*

Pour chaque projet mis en production en 2022 qui contribue à un ou des avis de moyen terme du Cnis, est précisé le code de l'avis ou des avis concernés (en référence aux annexes 1 et 2).

Les travaux permanents ne sont pas listés ici.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Énergie :

La préparation d'une nouvelle édition de l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles (TREMI) a été lancée avec un champ étendu à l'habitat collectif et au parc social. La collecte est prévue à l'automne 2023. L'enquête interrogera à la fois les ménages occupant les logements, les propriétaires bailleurs, et les syndicats de copropriété pour rendre compte de la variété des travaux, qui peuvent porter à la fois sur les parties privatives et sur les parties communes dans l'habitat collectif.

Environnement :

Le SDES a conduit la troisième édition de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser) des Français, après les éditions 2007 et 2013. Cette enquête a pour objectif d'interroger la façon dont les Français perçoivent les risques environnementaux (naturels ou technologiques) à proximité du lieu où ils résident. La collecte s'est déroulée auprès de 4 700 Français âgés de 18 ans et plus, de manière auto-administrée par internet en France métropolitaine et par téléphone dans les DROM, avec l'appui d'un prestataire. Les premiers résultats de l'enquête ont été publiés en octobre 2022 pour les Assises nationales des risques naturels. L'analyse complète sera disponible en 2023.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Énergie :

Les étapes administratives pour accéder à des données de consommation d'électricité et de gaz d'un échantillon important de ménages se sont poursuivies en 2022. Les données devraient être transmises par Enedis et GRDF au 1^{er} trimestre 2023. Leur appariement avec des données sur les aides à la rénovation énergétique permettra d'estimer les effets des rénovations énergétiques sur les consommations réelles d'énergie.

Transports :

Les travaux expérimentaux sur les voitures particulières, menés en 2021 avec le SSP Lab de l'Insee à partir du répertoire statistique sur les véhicules routiers ont permis d'affiner les premières estimations du parc de véhicules roulants et de généraliser la méthode à tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés). Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une communication aux journées de méthodologie statistique, ont conduit à la mise à disposition de séries de parc au niveau national, régional et communal. Ils seront complétés en fin d'année par la diffusion de parcs dans les zones à faibles émissions, avec des zonages territoriaux complémentaires (aires d'attraction des villes, unités urbaines) puis, en 2023, par la diffusion de nouvelles données sur la circulation des véhicules (kilométrages parcourus au cours de l'année précédente).

Une expérimentation a été engagée, en collaboration avec l'Insee, pour rapprocher le répertoire statistique des véhicules routiers, de données sur la composition et le niveau de vie des ménages, grâce à l'utilisation d'un code statistique non significatif, nouveau projet piloté par l'Insee en vue de faciliter les appariements de données dans des conditions sécurisées. Ce projet devrait permettre d'éclairer en 2023 le lien entre le niveau de vie, la structure des ménages, et le renouvellement du parc de véhicules.

Dans le domaine du transport public particulier de personnes (T3P), suite à la publication des arrêtés encadrant la transmission de nouvelles données de plateformes VTC, une première expérimentation du recueil et traitement de ces données a été menée. La montée en qualité des identifiants (non significatifs) des conducteurs suite au renouvellement et à la sécurisation des cartes professionnelles a permis de simplifier nettement les procédures d'appariement envisagées. Pour la première fois, les données sur les chauffeurs de VTC ont pu être rapprochées entre les différentes plateformes (les chauffeurs pouvant être connectés à plusieurs plateformes simultanément), de sorte à consolider l'information sur l'ensemble des plateformes et améliorer la connaissance de l'activité, des temps de travail et des revenus des chauffeurs de VTC. De tous premiers résultats ont été publiés en septembre 2022, et de nouvelles analyses sur les conducteurs de VTC et les courses réalisées devraient être publiées au 1^{er} trimestre 2023.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Énergie :

Les consommations résidentielles de bois ont été ré-estimées à partir de l'enquête Logement et les modèles d'évolution de ces consommations entre deux éditions de l'enquête Logement ont été actualisés. Une question sur les pompes à chaleur a été ajoutée pour l'enquête sur les consommations de l'industrie.

La méthodologie de ventilation sectorielle de la consommation d'énergie (notamment entre tertiaire et résidentiel) du bilan provisoire de l'énergie a été améliorée grâce à l'utilisation des données Enedis pour estimer le résidentiel et des volumes de l'enquête transparence des prix pour calibrer le différentiel d'évolution tertiaire/résidentiel.

En lien avec le Citepa et à partir du répertoire statistique des véhicules routiers, la ventilation de la consommation de carburants entre secteurs consommateurs a été revue.

Des investissements ont été menés pour préparer la réponse aux nouvelles demandes internationales, notamment issues de la révision du règlement sur les statistiques de l'énergie. En particulier, la conception d'un bilan de l'hydrogène est en cours d'expertise.

Des travaux méthodologiques ont été menés pour internaliser la production d'indicateurs relatifs au parc de chauffage et aux consommations d'énergie par usage des bâtiments résidentiels et tertiaires, jusqu'à présent déléguée au Ceren.

Transports :

Les travaux d'enrichissement de l'enquête sur la mobilité des personnes 2019 par des données sur les émissions de CO₂ se sont poursuivis en 2022 et devraient apporter en 2023 de nouvelles analyses sur les émissions des déplacements du quotidien.

Environnement :

Suite aux travaux engagés avec l'Insee et le SSP au sujet du gaspillage alimentaire, le SDES a pu exploiter en 2022 les résultats des compléments aux enquêtes déchets des entreprises et pratiques culturelles. Le premier rapportage sur le gaspillage alimentaire a ainsi pu être réalisé en juin 2022. (**avis EDD10**)

Pour la première fois, les données des comptes d'émissions dans l'air rapportées en 2022 ont été produites avec la nouvelle méthodologie utilisant les données du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) pour l'allocation des émissions associées au transport routier.

La refonte du compte de dépenses liées aux énergies renouvelables (EnR), débuté en 2020, s'est poursuivie en 2022. Une évaluation de ces dépenses en surcoût pour les différents acteurs économiques a été proposée pour chaque filière en fonction du type de production (électricité, chaleur et biocarburant). Elles feront l'objet d'un rapportage européen (EPEA) et viendront compléter les dépenses d'investissements qui ont été transmises pour le rapportage 2021.

S'agissant du compte de maîtrise de l'énergie, nouveau domaine pour lequel le rapportage est volontaire, une étude spécifique a été lancée sur la construction de Bâtiments Basse-Consommation ou à énergie positive. Cette étude doit permettre de rassembler les informations sur l'offre (production, chiffre d'affaires réalisé par les différentes activités impliquées) et sur la demande en construction à haute performance énergétique (investissements dans la construction de bâtiments basse consommation).

Eurostat a diffusé pour la première fois, en avril 2022, des fichiers détaillés de calculs d'empreinte carbone (sur le champ du CO₂ uniquement) réalisés à partir de son modèle multirégional Figaro. Un travail méthodologique a été entrepris avec l'Insee pour analyser ces résultats et voir de quelle manière ce modèle pourrait être mobilisé à l'avenir pour réviser la méthode d'estimation de l'empreinte carbone de la France (**avis EDD5**).

S'agissant de l'empreinte forêt de la France, il n'existe pas à ce jour de méthodologie stabilisée, même si plusieurs travaux ponctuels ont été menés par différents organismes (WWF, EnvoVert, UICN). Dans ce contexte, pour le suivi de la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), le SDES a exploré l'approche par la comptabilité des flux de matières à l'échelle de l'économie afin de disposer d'estimations des quantités de commodités importées en France selon l'origine réelle des produits, pour les commodités visées par la SNDI. Ce travail se poursuivra en 2023 pour remonter jusqu'aux surfaces de terre mobilisées pour les produire.

Le SDES a mobilisé l'enquête association de l'Insee afin d'identifier, au sein des associations enquêtées, celles relevant du champ de l'environnement et ainsi pouvoir disposer de données sur les dépenses des associations et leur financement. Les résultats de ce travail serviront à améliorer les comptes de dépenses en 2023.

Les résultats du module consacré à l'environnement de l'enquête génération 2017, conduite par le Cereq, ont été exploités pour décrire les parcours d'insertion qu'ont connus les jeunes ayant suivi une formation environnementale dans les trois ans qui suivent la fin de leurs études et analyser les caractéristiques qui influent sur leur insertion.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Énergie :

En matière de données locales d'énergie, les textes réglementaires prévoient une extension à l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution de la diffusion à la maille adresse, ainsi qu'une diffusion à cette maille de données plus fines sur les entreprises (au niveau de la division de la NAF, au lieu du grand secteur actuellement). En 2022, les données qui ont pu être diffusées à la maille adresse l'ont été avec le code NAF. Toutefois, seules les données de Enedis, RTE, EDF-SEI, Reseda et SRD pour l'électricité et de GRDF, GRTGaz et Terega pour le gaz ont été diffusées à la maille adresse sur les 143 opérateurs attendus. Le taux de couverture en termes de consommation dépasse néanmoins 95%. Les adresses non normalisées (dans le cas d'Enedis) ont pu également être diffusées notamment sur la consommation résidentielle.

Un tableau de suivi de la rénovation énergétique dans le résidentiel a été mis en ligne début 2022. Ce tableau de bord comprend des données sur le parc de logements (consommation d'énergie et émissions de CO2 moyennes par m² par usage, distribution du parc par classe DPE) et sur les aides à la rénovation (données aides par aides à mesure de la disponibilité ; nombre de rénovations aidées, hors doublons, et gains énergétiques associés).

Transports :

L'outil de data-visualisation du parc de véhicules dans les zones à faibles émissions a été actualisé fin 2022 avec une extension aux 43 agglomérations de plus de plus de 150 000 habitants concernées par la mise en place d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) avant le 31 décembre 2024.

Un co-investissement Insee-SDES (kit AT36) permettant de développer un outil harmonisé pour des analyses territoriales sur les émissions de CO2 des déplacements du quotidien, est en cours de finalisation. Une publication au niveau national est prévue début 2023, qui pourra être déclinée ensuite au niveau régional.

Environnement :

Plusieurs outils de data-visualisation ont été mis à disposition, actualisés ou enrichis, en vue de faciliter l'accès aux informations : millésime 2020 des achats de produits phytosanitaires, avec la mise à disposition de données complémentaires (répartition par fonctions et au code postal de chacune des 10 substances les plus vendues,...) ; data-visualisation des formations en environnement de la génération 2017 ; données relatives au baromètre sur les préoccupations et des pratiques environnementales des Français, adossé depuis 2009 à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages de l'Insee (dispositif [Camme](#)).

De nombreux articles courts ont été publiés sur la page d'actualités du site [notre-environnement](#) du ministère, qui a vocation à devenir le portail de référence en matière d'information environnementale et de développement durable.

Le SDES a complété son dispositif de diffusion des données en déployant l'outil Geoclip sur la thématique environnementale.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2022

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Parc de véhicules des ménages : connaître les caractéristiques et le niveau de vie des ménages qui détiennent le parc de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) pour aider à définir/évaluer les politiques publiques concernées (types de ménages affectés par la transition écologique, émissions de CO2 des ménages, primes à la conversion, bonus/malus, etc.)	RSVERO : répertoire statistique des véhicules routiers	SDES	FIDELI : fichier démographique sur les logements et les individus	INSEE	Champ du fichier 1 : Véhicules immatriculés en France

3. Principales publications de l'année 2022

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Ouvrages de référence			
Bilan annuel de l'énergie	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-energetique-de-la-france-pour-2020?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés de l'énergie	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-de-lenergie-edition-2022-0?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés des énergies renouvelables	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-energies-renouvelables-edition-2022?rubrique=21&dossier=174		
Chiffres clés du climat	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-climat-0?rubrique=26		
Bilan annuel des transports	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-annuel-des-transports-en-2021?rubrique=56&dossier=1337		
Chiffres clés des transports	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-transports-edition-2022?rubrique=56&dossier=1337		
Bilan environnemental de la France	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2021?rubrique=41&dossier=176		
Publications présentant des résultats nouveaux ou issus de sources nouvelles			
La rénovation énergétique des logements : bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-renovation-energetique-des-logements-bilan-des-travaux-et-des-aides-entre-2016-et-2019		
Les réductions des émissions de GES liées aux rénovations	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-reductions-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre-liees-aux-renovations-resultats-de-lenquete		EDD5
Le parc de logement par classe de performance énergétique au 1 ^{er} janvier 2022	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-logements-par-classe-de-performance-energetique-au-1er-janvier-2022-0		
Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/se-deplacer-en-voiture-seul-plusieurs-ou-en-covoiturage-0?rubrique=60&dossier=1345		
Les chauffeurs des plateformes VTC en 2021 : premiers résultats	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-chauffeurs-des-plateformes-vtc-en-2021-premiers-resultats	AVG7	

Les conducteurs d'autocar ont un salaire horaire brut supérieur au SMIC mais quatre sur dix travaillent à temps partiel en 2020	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-conducteurs-dautocar-ont-un-salaire-horaire-brut-superieur-au-smic-mais-quatresur-dix		
Les Français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ?	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-francais-face-aux-risques-environnementaux-quelle-prise-de-conscience-en-2022-0?list-actu=true	AVG5	EDD1 EDD9
Pollution à l'ozone : une situation encore préoccupante malgré des progrès	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/pollution-lozone-une-situation-encore-preoccupante-malgre-des-progres-0?list-actu=true		EDD6 EDD8
Évolutions de la ressource en eau renouvelable en France métropolitaine de 1990 à 2018	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evolutions-de-la-ressource-en-eau-renouvelable-en-france-metropolitaine-de-1990-2018?list-actu=true		
Les échanges commerciaux français de matières premières de recyclage, de 1999 à 2021	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-echanges-commerciaux-francais-de-matieres-premieres-de-recyclage-de-1999-2021-0?list-actu=true		EDD9
La consommation intérieure de matières des pays de l'Union européenne, de 2000 à 2019	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-consommation-interieure-de-matieres-des-pays-de-lunion-europeenne-de-2000-2019?list-actu=true		EDD9
Classements internationaux sur l'environnement : comment interpréter la place de la France ?	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/classements-internationaux-sur-lenvironnement-comment-interpreter-la-place-de-la-france?list-actu=true		EDD1

Annexe 1 - Avis généraux de moyen terme du Cnis (liste exhaustive)

Développement durable

AVG 1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance

Le Conseil se félicite de la publication du rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Au-delà de la mise à jour et la diffusion régulières des indicateurs retenus par le rapport, le Conseil demande au service statistique public de répondre aux recommandations du groupe de travail dans la perspective d'affiner la mesure de la qualité de la croissance.

AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité

Le Conseil considère que le développement durable intègre la question des inégalités de toutes natures. Il souhaite vivement qu'elles demeurent un sujet d'attention permanent et que cette question soit prise en compte dans les travaux entrepris.

Numérique

AVG 3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique

L'économie numérique transforme en profondeur l'activité humaine et les relations entre les individus. Le Conseil demande que le service statistique public mesure le développement des technologies numériques et ses conséquences, d'une part, sur les usages qu'en font les entreprises ou autres organisations et les individus, d'autre part, sur l'économie et la société.

AVG 4. Tirer profit des sources de données produites par le développement du numérique

Le Conseil recommande aux services producteurs d'explorer les nouvelles sources de données dès lors qu'elles ouvrent des perspectives d'enrichissement du système d'information de la statistique publique. Il demande aux services d'expertiser ces sources et d'être particulièrement attentifs à la qualité des statistiques produites.

Territoires

AVG 5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales

Le Conseil note avec satisfaction les avancées substantielles dans la mise à disposition par les services producteurs de données territoriales plus riches et plus fines. Il demande que le service statistique public poursuive ses efforts dans ce domaine et veille tout particulièrement à garantir la cohérence des informations produites et à en faciliter l'accès notamment aux acteurs locaux.

AVG 6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales

Le Conseil prend acte qu'une partie du programme statistique répond à des demandes européennes. Dans ce contexte, il encourage vivement les efforts produits par le service statistique public pour continuer à prendre une part active à la construction de la statistique européenne et pour développer des comparaisons internationales – y compris des territoires – en étant très attentif aux questions de comparabilité entre pays.

Méthodes et diffusion

AVG 7. Développer les appariements entre sources de données

Le Conseil demande à l'ensemble des producteurs de la statistique publique de développer les appariements entre sources de données afin d'enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes, en veillant au strict respect de la confidentialité lorsque les appariements reposent sur des informations identifiantes.

AVG 8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public

Le Conseil recommande aux services de la statistique publique de poursuivre leurs efforts pour améliorer la lisibilité de leur offre. Celle-ci couvre à la fois les nomenclatures utilisées, l'information sur les sources de données qu'ils produisent et la diffusion des statistiques et analyses qui en sont issues.

Annexe 2 - Avis de moyen terme de la commission Environnement et développement durable du Cnis (liste exhaustive)

Structuration et diffusion des statistiques de l'environnement

EDD 1. Améliorer la diffusion des informations sur l'environnement

Le Conseil note avec satisfaction la mise à disposition de très nombreuses informations sur le thème de l'environnement, dont la production ne relève pas toujours des mêmes finalités. Dans ce contexte, il invite les services producteurs à s'assurer de la cohérence, de la hiérarchisation et de la lisibilité des informations mises à disposition.

EDD 2. Compléter l'information fournie par les comptes de l'environnement

Le Conseil constate avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre des comptes de l'environnement. Il encourage les services producteurs à compléter les comptes environnementaux par des données et publications connexes pour mieux appréhender et interpréter les interrelations entre économie et environnement.

EDD 3. Quantifier les emplois de la transition écologique au niveau territorial

Le Conseil constate les difficultés des territoires pour quantifier l'emploi lié à la transition écologique, en lien avec les enjeux d'emplois-métiers-formations. Il note le rôle de la statistique publique dans la mise en place de méthodologies communes et de langage partagé. Il souligne par ailleurs l'intérêt de se rapprocher de sources de données complémentaires. Il prend note du besoin de synergies entre acteurs et de gouvernance spécifiques à chaque territoire.

Mesure des systèmes géo-physiques

EDD 4. Mieux mesurer la qualité des sols à un niveau local

Le Conseil soutient les travaux visant à améliorer la mesure de la qualité des sols, en utilisant notamment de nouvelles sources comme les photos satellitaires, tout en maintenant les campagnes de mesure sur le terrain. Il encourage les services producteurs à enrichir leur offre en indicateurs locaux mesurant le plus précisément possible la qualité des sols.

EDD 5. Expertiser les statistiques relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Le Conseil souligne l'importance de mesurer les émissions de gaz à effet de serre. Il réaffirme la nécessité d'expertiser la qualité des statistiques actuellement produites et leur capacité à fournir des indicateurs de pilotage des politiques publiques conduites en la matière.

Les impacts sur la société humaine

EDD 6. Mesurer la présence et la teneur de sources de nuisances

Le Conseil constate que les nuisances produites par certaines sources ne sont pas mesurées (en particulier celles liées aux phénomènes récents comme la pollution lumineuse ou les ondes électromagnétiques) ou le sont partiellement (comme les nuisances sonores). Il note que les données ne sont pas toutes disponibles au niveau territorial approprié. C'est pourquoi il recommande que des travaux soient menés, afin de disposer d'informations sur la présence et la teneur des sources de nuisance à un niveau géographique fin.

EDD 7. Évaluer le coût des catastrophes naturelles

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, le Conseil note le besoin d'informations sur les principaux aléas permettant d'en mesurer les coûts liés aussi bien aux impacts des catastrophes qu'aux dépenses de prévention. Une attention particulière sera portée aux inégalités notamment territoriales de ces impacts. Il souhaite que des évaluations soient faites, en lien avec le cadre d'indicateurs adopté au niveau international sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

EDD 8. Approfondir le lien entre l'état de santé et l'environnement

Le Conseil souhaite que le lien entre la qualité de l'environnement et l'état de santé des populations soit approfondi. Pour cela, il soutient les travaux ayant pour objet de produire des indicateurs environnementaux pertinents à relier aux données individuelles de santé. Il veillera en particulier à la cohérence des déclinaisons locales des recommandations nationales, issues par exemple du Plan National Santé Environnement (PNSE).

L'économie circulaire

EDD 9. Mieux définir et mesurer l'économie circulaire

Le Conseil encourage la poursuite de travaux sur la définition et la mesure de l'économie circulaire. Il demande que tous ses aspects soient étudiés.

EDD 10. Mesurer le gaspillage alimentaire

Le Conseil note que le gaspillage alimentaire est un sujet d'actualité d'importance. Or les données permettant sa mesure sont peu nombreuses et d'origines diverses. Le Conseil recommande un rapprochement et un renforcement des systèmes d'informations, afin de disposer de données précises, cohérentes et les plus complètes possibles sur ce phénomène, en cohérence avec les méthodologies adoptées au niveau international (Eurostat, Organisation des Nations Unies).

EDD 11. Prendre en compte la traçabilité dans les systèmes d'information statistique

Le Conseil prend note des besoins d'informations croissants sur la traçabilité des produits à un niveau fin. Il propose d'amorcer une réflexion prospective sur la prise en compte de cette traçabilité à des fins de statistique publique.